

QUE FAIRE ?

Par [Tartopome45](#) Posté le 23/06/2022 à 17h15

Bonjour à tous,

Voilà : mon conjoint a toujours aimé les jeux à gratter mais depuis deux ans ce n'est plus un plaisir c'est une véritable addiction, au point qu'au 15 du mois on a déjà atteint notre découvert autorisé. Ce mois-ci, alors qu'on avait dépassé le découvert il a continué de jouer au point que nos salaires de juin vont tout juste nous renflouer.

On va démarrer le mois de juillet avec un compte bancaire à 100€ à peu près.

Comment gérez vous ces problèmes ?

Savez-vous à quelles sanctions bancaires on s'expose ?

Et surtout comment lui faire comprendre qu'il a un problème ?

Car je lui ai proposé de consulter mais pour lui tout va bien, c'est toujours la dernière fois qu'il joue.

Merci de m'avoir lue et merci pour vos réponses.